

Lutte de classe

Comment Chirac-de Villepin encouragent les inquisiteurs, les bourreaux, les lapidateurs...

La France est-elle encore un État de droit ?

C'est la question qu'on est en droit de se poser, non pas en soi au regard du crime horrible d'Ilan Halimi commis par un gang crapuleux, mais par rapport au traitement, on devrait plutôt dire, de la manipulation de l'opinion publique auquel ce crime abominable a donné lieu de la part du pouvoir, des divers acteurs politiques, des responsables des différentes confessions et associations antiracistes, et surtout des médias.

Ou comment un dramatique fait-divers s'est transformé en quelques jours en crime antisémite ou raciste, par la grâce de Dieu, du Bonaparte de l'Élysée et de ses valets ! On devrait ajouter, au point que plus personne ne sait ou ne semble savoir s'il s'agit d'un crime crapuleux ou d'un crime antisémite.

Même Pierre Lambert du Parti des travailleurs s'est fait piégé et emboîte le pas de la version officielle, dans le n°732 d'*Informations ouvrières*, page 16, en condamnant « *les tortionnaires qui ont entraîné la mort de ce jeune juif.* », alors qu'à preuve du contraire, au moment où nous écrivons ces lignes, rien ne prouve qu'Ilan a été tué parce qu'il était juif.

D'après les dernières informations fournies par *Le Monde* du 3 mars, « *Le soir du 12 février, veille de sa mort, il semble que Ilan Halimi devait être relâché, indiquent des sources policières. Mais un événement imprévu aurait condamné le jeune homme après le départ de l'appartement où il était retenu à Bagneux (Hauts-de-Seine). Selon une hypothèse étudiée par les enquêteurs, Ilan Halimi aurait réussi à voir les autres passagers de la voiture, malgré le bandeau qui lui recouvrait les yeux.* », d'où la décision précipitée du gang de le tuer.

Les opposants à la liberté de conscience et d'expression sont prêts à faire feu de tout bois. Ils n'ont aucun scrupule, même un cadavre peut servir de témoins ou d'alibi à leur entreprise liberticide, s'ils le pouvaient, ils le feraient parler de grés ou de force, cela va s'en dire. Voilà à quel humanisme mènent les religions !

Ainsi, ceux qui prétendent imposer leur mode de penser à tous ceux qui ne pensent pas comme eux, n'hésitent pas à transformer un cadavre anonyme encore tiède en martyr au service de leur cause. On en a la nausée !

Sur TV5, par exemple, à chaque journal télévisée, les journalistes présentent ainsi ce terrible fait-divers : « *un jeune homme de confession juive a été assassiné...* ». Il leur arrive même d'oublier de donner son nom, on ne sait même pas de quelle nationalité il était, quel âge il avait, où il vivait, quelle était sa profession, s'il avait des enfants, etc., non, la seule information intéressante qui devait être donnée aux téléspectateurs concernait uniquement sa confession.

Le pouvoir depuis des décennies et les médias aux ordres sont à l'origine de l'expansion du communautarisme en France. Diviser pour mieux régner. Tout est bon pour venir en aide au régime, y compris distiller, propager, puis attiser la haine raciale et l'intolérance.

La prétention exorbitante de ces réactionnaires de toute origine est d'autant plus dangereuse qu'ils réécrivent la loi pour l'occasion, en faveur de leurs intérêts confessionnels.

Jusqu'à preuve du contraire, il existe encore dans ce pays des lois et une Constitution, aussi imparfaites qu'elles puissent être, nous sommes bien d'accord.

Youssef Fofana n'a pas encore été jugé, il bénéficie donc de la présomption d'innocence inscrite dans le code pénal français. Il a fait l'objet d'un mandat d'arrêt et il est dorénavant entre les mains de la justice, mais jusqu'à présent il a toujours nié avoir tué lui-même Ilan Halimi. S'il reconnaît avoir participé à son enlèvement et à sa séquestration pour lui extorquer de l'argent, il refuse qu'on l'accuse d'avoir commis un crime antisémite, l'argent étant pour lui le seul mobile.

Donc, il revient uniquement à la justice d'établir les faits et de déterminer quel a été le rôle exacte de chacun des protagonistes dans cette affaire. Et ce n'est pas à des inquisiteurs, des bourreaux ou des lapidateurs de toutes confessions de se substituer à la justice.

La mise en scène hystérique et grotesque, parce que médiatisée, qui a accompagné le retour en France de Fofana, n'aurait jamais pu être orchestrée sans l'aval de Chirac et son gouvernement.

Les défenseurs de la liberté de conscience doivent rester mobiliser, car depuis l'affaire des caricatures de Mahomet le brigand, c'est historiquement prouvé, le délit de blasphème ressurgit un peu partout dans le monde.

Jussi Vilkkuna, rédacteur en chef du petit magazine culturel finlandais *Kaltio*, dans le nord-ouest de la Finlande, a été licencié le 24 février, après avoir publié sur son site Internet, une bande dessinée de cinq pages du dessinateur Ville Ranta, mettant en scène un Mahomet masqué.

Pendant ce temps-là, en Grande-Bretagne, Tony Blair et le gouvernement travailliste nommaient Tariq Ramadan « *au poste de conseiller sur les questions du radicalisme religieux chez les jeunes musulmans et sur le terrorisme. Le Foreign Office, Scotland Yard et les forces armées le consultent régulièrement. Sans oublier, insiste notre interlocuteur, les nombreuses visites sur le terrain, dans les cités.* », indiquait *Le Monde* du 24 février.

Entre temps, le 16 février, les 57 pays de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) ont déposé un texte à l'ONU affirmant que « *la diffamation des religions et des prophètes est incompatible avec le droit à la liberté d'expression* ». Finalement ou provisoirement, leur texte a été rejeté. A suivre.

Rappelons que toutes les religions sont nées des guerres mercantiles que se livrèrent des castes de marchands, de brigands, de seigneurs aux mains couvertes de sang. Elles ont fait d'obscures imposteurs ou d'ignorants prédicateurs des apôtres de la défense de la propriété privée, des inégalités et de l'injustice, afin de servir leur soif du pouvoir et d'asservir les peuples.

Ignorance, obscurantisme, superstition rime forcément avec charlatanisme, manipulation des consciences, intolérance et tendances liberticides.

La liberté de conscience, de penser, d'expression n'est pas négociable, elle est une et indivisible et elle le restera.